



E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

2014/92

L'an deux mil quatorze, le deux décembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 25 novembre 2014

PRESENTS : MM. MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, GIRAUD Roger, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine.

ABSENST : MM. BEAUME Hugues, GONON Florence (pouvoir à MICHEL Gilbert), SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : Monsieur VIN Daniel.

SUBVENTIONS 2014

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

ADMR Haut Oisans	350,00 €
Association "Les restaurants du cœur"	100,00 €
Ass "Vivre Aujourd'hui" Maison de retraite Bourg d'Oisans	100,00 €
Association APAJH	60,00 €
Association familiale AFIPAIM	60,00 €
Association Les Myosotis	60,00 €
Association Locomotive	60,00 €
Association Paralysés de France	60,00 €
Association sauvegarde coutumes et tradition Oisans	60,00 €
Association " Atelier de toutes les couleurs" Le Freney	60,00 €
Associations française contre les myopathies	60,00 €
Association Mountain Wilderness	100,00 €
Chorale "Les Cimes"	100,00 €
Comite FNACA Bourg d'Oisans	60,00 €
Coopérative Ecole maternelle Mizoën	360,00 €
Coopérative Ecole élémentaire Freney	360,00 €
Croix Rouge française	100,00 €
Maison des jeunes de l'Oisans	100,00 €
Sapeurs Pompiers Bourg d'Oisans	100,00 €
Sapeurs Pompiers Les Deux Alpes	150,00 €
Secours populaire français	60,00 €
Société de pêche du haut Oisans AAPPMA	100,00 €
T O T A L	2 620,00 €

Certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Bernard MICHEL

